

Par mail

Aux délégués au Synode

Lausanne, le 23 mai 2019

Synode ordinaire de printemps des 14 et 15 juin 2019 – Convocation

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Le Synode est convoqué, conformément aux articles 55, 56 et 58 du Règlement ecclésiastique (RE), en session ordinaire :

le vendredi 14 juin 2018 de 14h à 17h30

Après-midi suivi d'un apéritif dînatoire où vous êtes cordialement invités

et le samedi 15 juin 2019 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Dîner en commun à midi – sur inscription préalable (voir au verso)

Le Synode aura lieu à Villeneuve à la Halle de la Tronchenaz (Tronchenaz 14 – [plan](#))

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture
2. Message du Conseil synodal (CS)
3. Comptes 2018
Annexes : rapports du CS, de la Commission des finances (CoFin) et de l'organe de révision
4. Information sur les contributions des Régions et des paroisses pour 2020
5. Gestion 2018
Annexes : rapports du CS et de la Commission de gestion (CoGest)
6. Rapport sur la gestion en cours (mandat donné le 9 mars 2019 par le Synode à la CoGest)
Annexe : rapport de la CoGest
7. Bilan de législature des commissions permanentes et du Bureau du Synode
Annexe : rapport des commissions
8. Bilan de législature du CS
9. Ratification constitution EERS (*ce point sera traité samedi après-midi, dès 14h*)
Annexe : rapport du CS
10. Réponse au postulat sur l'écologie du 7 novembre 2015
Annexe : rapport du CS
11. Informations du CS
12. Questions et interpellations
13. Clôture

Un clic sur l'icône de téléchargement vous permet d'accéder aux rapports et autres annexes, sur le site.



Invitations

- A chaque synode ordinaire de printemps des représentants des autorités civiles et ecclésiastiques de la région sont invités à venir s'exprimer. C'est le cas également cette année.
- Les ministres suffragants ayant réussi leur examen de consécration ou d'agrégation se présenteront lors de l'apéritif dînatoire qui suivra la session, le vendredi après-midi.
- Enfin, pour le point 9, le Bureau a invité :
 - M. le pasteur Gottfried Locher, président du Conseil exécutif de la FEPS ;
 - Mme Bettina Beer-Aebi, pasteure, chargée par la FEPS des relations avec les Églises
 - Mme et M. Marie-Anne Jancik et Guy Liagre, délégués par le Synode à l'Assemblée des délégués de la FEPS.

Ces invités auront une voix consultative durant le débat.

Temps de convivialité vendredi en fin d'après-midi et dîner de samedi

- Merci de rester après la session, vendredi après-midi, pour rencontrer les futurs ministres de l'EERV, autour d'un **apéritif dînatoire**, préparé par nos hôtes.
- Le **dîner de samedi** pourra être pris en commun. Le prix du repas est fixé à 30 CHF, à régler sur place.

Inscription obligatoire sur ce [formulaire](#).

Documents électroniques

La convocation est adressée sous forme électronique.

Les documents sont à télécharger sur le site : <https://eerv.ch/documents/synode-2019/>

Séances de préparation

Nous rappelons également l'utilité des séances préparatoires par groupement de régions ainsi que la disponibilité du Conseil synodal pour prendre part à celles-ci.

Merci à tous les lieux d'Église d'annoncer et de porter dans la prière la session du Synode.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.

Au nom du bureau du Synode



Sylvie Arnaud
Présidente



François Paccaud
Secrétaire

Annexes : mentionnées + plan en page 3

Copie : Conseil synodal

Villeneuve – Halle de la Tronchenaz (Tronchenaz 14 – [plan](#))



Pour accéder à la halle de la Tronchenaz:

Sortie autoroute de Villeneuve 16, prendre direction Montreux ;
Après le panneau d'entrée de Villeneuve prendre à droite, traverser la rivière «l'Eau Froide»
prendre à droite (longer la rivière) et suivre les panneaux «Halle de la Tronchenaz».

Parking :

Des places de parc sont disponibles le long de la route de la Tronchenaz ainsi que derrière la Halle.